

Evénements qui ont succédé au prophète

<"xml encoding="UTF-8?>

Positions irresponsables



On se demande sans cesse comment après tant de traditions prophétiques prouvant la désignation de 'Ali en tant que successeur, on a pu ignorer toutes les recommandations du prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, et privé ainsi l'Imam 'Ali de son droit au califat

En considérant l'époque ayant suivi à la mort du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, on obtiendra une réponse claire

Certains individus avaient des projets qui, chaque fois qu'ils n'étaient pas conformes aux recommandations du prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, s'insurgeaient contre lui et tentaient d'exercer des pressions sur lui pour le détourner de ses idées et de ses décisions

Le noble Coran a d'ailleurs fait allusion à ce phénomène en avertissant: « que ceux qui contrecarrent ses décisions prennent garde d'être jetés dans la confusion ou accablés d'un

L'étude de la situation sociale qui prévalait à l'époque aidera à comprendre les causes ayant amené la société musulmane à dévier du chemin tracé et à aboutir à une violente et regrettable .crise du califat

La situation sociale après le prophète

Après la mort du prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, le monde musulman connut des moments de dictature et d'injustice, lorsqu'un groupe de compagnons ont eu à faire face à une véritable crise en choisissant entre la vérité et l'intérêt personnel, et comme les passions les .gagnèrent, l'intérêt personnel donc triompha

Tout d'abord, l'intérêt était envisagé dans le cadre de l'Islam et au profit des musulmans, mais .sur le terrain, il tourna seulement à l'avantage des koreishites

Ainsi, l'idée de l'intérêt se trouva limitée à la question du califat, ce qui sera par la suite confirmé, lors du sixième conseil tenu dans le but de désigner le troisième calife et des fortes .divergences qui s'ensuivirent pour choisir entre 'Ali et 'Uthman

Abd ar Rahmân ben 'Awf fut celui qui régla cette question. Il s'approcha de 'Ali pour lui prêter' allégeance en l'invitant à poursuivre la ligne de conduite de ses deux prédécesseurs, le premier et le deuxième calife, mais 'Ali lui fit savoir qu'il ne se conformerait qu'à la sunna de l'envoyé d'Allah, ce qui prouve qu'il y a eu une rupture entre la « sunna » des deux cheikhs et la sunna du .prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue

Ainsi, encore une fois, le monde musulman choisit un autre homme qui ne s'inspire pas de la sunna du prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue. La question n'est pas d'exposer uniquement la politique du prophète, mais bien plus, elle implique toute la shari'a apporter par

l'envoyé d'Allah. Les exemples suivants illustrent certains dépassements qui ont eu lieu à l'époque ayant succédé au prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue

Exemples de déviation

Certaines positions déviées prises par un certain nombre de compagnons du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, sont bien connues de l'histoire, comme ce fut le cas lors de la campagne militaire que le prophète voulait mener contre les Byzantins

Le prophète avait alors insisté sur la nécessité de mener cette campagne et l'obligation de certains compagnons à joindre le jeune ussâma et à se soumettre à ses ordres

C'est ainsi que zayd est tombé au champ d'honneur au lieu dit « mu'ta » aux confins de la péninsule arabique. Cependant les compagnons ont préféré rester à Médine, désobéissant ainsi ouvertement au prophète

Malgré son état de sa santé critique, le prophète est monté au minbar pour faire face à ces troubles qui ont affecté la nation et ont amené certains à contester le commandement du jeune ussâma. ainsi, il dit: « Ô hommes, j'ai appris que certains d'entre vous ont contesté le fait que j'ai nommé ussâma au commandement de l'armée, mais si vous remettez en cause sa nomination, cela veut dire que vous remettez également en cause celle de son père avant lui. Mais je le jure, par Allah, qu'il était digne d'une telle responsabilité et son fils l'est autant que lui .«

Umar ben al-khattab a par la suite demandé à abu bakr qui avait été nommé comme premier calife, de destituer ussâma de son poste de commandant militaire

À présent nous ferons état de certains dépassements ayant eu lieu après la mort du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue

Le carnage dont Khalid ibn walîd a été l'auteur en assassinant malik ibn nuwadra et les - 1 membres de sa tribu, et son union la même nuit avec son épouse. Le premier calife n'a pas jugé nécessaire de châtier Khalid pour ses dépassements, et ce, malgré l'insistance de 'umar, car abu bakr avait justifié le comportement de Khalid en l'assimilant à l'idjtihâd, mais qu'il y avait eu erreur, tout comme il assimilait son épée à une épée divine qu'il ne fallait pas rengainer

!!

Le mariage temporaire (mut'a), qui était alors une pratique en conforme à la shari'a et qui - 2 était en vigueur du vivant du prophète, a été interdit par 'umar et celui qui enfreignait cette .nouvelle disposition était soumis à la lapidation au même titre que celui qui commet l'adultère

C'est donc en ces termes qu'il a déclaré son interdiction: « trois pratiques étaient courantes du temps du prophète, auxquelles je mets fin et pour lesquelles les transgresseurs seront châtiés: le mut'a des femmes, le tamattu' du pèlerinage et la récitation du hayya 'alâ khayr al'amal .« durant l'appel à la prière

Du temps du prophète qu'Allah prie sur lui et le salue, du califat d'abu bakr et durant les - 3 trois premières années du califat de 'umar, le divorce était valide seulement si les trois déclarations du divorce étaient faites en trois occasions différentes, mais par la suite, 'umar !! autorisa que la triple déclaration du divorce soit faite en une seule fois

Mesures discriminatoires: le deuxième calife supprima l'égalité dans l'octroi de priviléges - 4 en se basant sur des critères discriminatoires, à savoir l'époque durant laquelle un tel s'est converti à l'Islam, la tribu et la race auxquelles il appartient... de ce fait, ceux qui ont embrassé l'Islam les premiers ont été favorisés, de même que l'ont été tous les koreishites par rapport aux autres Arabes, ainsi que les Arabes par rapport aux non-Arabes. On peut trouver un exposé bien détaillé à ce sujet dans certaines sources historiques. Mais lorsque le calife réalisa les conséquences désastreuses de sa politique financière, il déclara qu'il était décidé à .y renoncer, s'il demeurait encore vivant cette année-là

Non-application de la loi du talion: 'ubaydallah, fils du deuxième calife assassina « al- - 5

haramzân », émir iranien, sous prétexte qu'il aurait incité quelqu'un à exécuter 'umar qui en fait, a été tué par al-maghîra ibn shu'ba. ainsi lorsqu'on demanda au calife 'uthmân d'appliquer la loi du talion envers 'ubaydallah, il s'excusa en arguant qu'il ne pouvait tuer celui dont le père .avait été tué la veille

Création d'une immunité absolue pour les califes

Le califat était à l'époque, devenu un poste gouvernemental autorisant le calife à opérer des changements dans les fondements même de la shari'a et lui accordant de larges prérogatives .dans l'institution de nouvelles lois secondaires

L'idjtihâd était alors un droit incontestable du calife, même s'il ne répondait qu'à ses caprices puisqu'il n'était soumis à la sanction d'aucune loi. Bien plus, l'idjtihâd impliquait une récompense pour son auteur, même en cas d'erreur. S'il atteint le but et réussit, la récompense !! lui sera doublée

De là, on institua la fameuse théorie portant justice des compagnons en inventant des citations mensongères attribuées au prophète, comme le prétendu hadith: « mes compagnons sont comme des astres, vous serez dans la bonne voie en suivant l'exemple de quiconque parmi eux ».

?Y a-t-il des garanties Coraniques relatives à la justice des compagnons

Si le noble Coran exalte certaines positions des compagnons du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, cela ne signifie pas qu'il les exempte de toute dérive et de la corruption durant toute leur vie, car la satisfaction d'Allah et le bonheur éternel n'appartiennent qu'à celui qui persiste dans la bonne foi et l'œuvre pie. Le noble Coran s'adressa au prophète comme suit: « si tu associais [des divinités à Allah] tes œuvres seraient vaines et tu serais certainement parmi les perdants ». D'ailleurs c'est le même discours qui a été tenu à ibrâhîm, que la paix soit sur lui: « tel est l'argument que nous avons fourni à ibrâhîm à l'encontre de son peuple... et nous lui avons accordé is-hâq et ya'qûb. nous avons dirigé chacun d'eux, [de même que] nous avions

...antérieurement dirigé nûh et, parmi sa descendance, dâoud et sulaymân

ainsi récompensons-nous ceux qui pratiquent le bien. [nous avons même dirigé] certains de leurs ascendants, de leurs descendants, de leurs collatéraux. Nous les avons choisis et orientés vers la voie droite. Telle est la direction d'Allah. Il y dirige, parmi ses serviteurs, qui il veut. Si [ces prophètes] avaient associé [de fausses divinités] à Allah, toute leur œuvre eût été .« vaine

Cependant l'histoire a enregistré le contraire de ce qu'affirme la théorie portant justice des compagnons, car qu'il y a des centaines, plutôt des milliers de témoignages démontrant la dérive de certains compagnons. A cet égard, des ouvrages nous offrent des dizaines de traditions parmi lesquelles figure en tête le hadith al-hawdh

Attaftâzânî a écrit: « les luttes et les disputes auxquelles se sont livrés les compagnons tels qu'elles ont été rapportées dans les ouvrages d'histoires et la sunna authentique, prouvent que parmi les compagnons, certains avaient dévié et avaient atteint les limites de l'injustice et de la perversité. La raison en est la rancune, l'entêtement, l'envie, la recherche du pouvoir et du leadership, le penchant pour les plaisirs et les passions, car, tout compagnon n'est pas nécessairement infaillible, comme toute personne ayant rencontré le prophète ne représente .« pas nécessairement le bien

Le fait d'entourer le compagnon d'une sorte de sainteté et d'assimiler l'ensemble de ses positions et comportements à l'idjtihâd pour lequel il est rémunéré, même s'il est dans l'erreur, a donné lieu à des dépassements et violations dans le but de satisfaire les envies et convoitises de certains comme ce fut le cas de mu'âwiya, 'amr ibn 'ass, khalid ibn walîd, al-maghîra ibn shu'ba, sa'îd Ibn 'ass et busr ibn Artât. parmi eux, il y en a même qui sont .impliqués dans des assassinats ou terrorisme sauvage

Harqûs ibn Zuhayr ne s'est-il pas écarté de la religion d'Allah alors qu'il était sahâbî (compagnon)? L'envoyé d'Allah n'a-t-il pas dit de lui: « il traverse sa religion comme une flèche qui traverse sa cible »? Ainsi, son sort malheureux a voulu qu'il soit parmi les chefs khawâridj

.qui ont semé la perversité sur terre

Quant à 'Abdallah ibn djahsh, qui est un autre exemple, il fait partie des musulmans ayant .émigré en Abyssinie. Il a ainsi abjuré l'Islam et s'est converti au christianisme

Il est donc clair que la satisfaction d'Allah vis-à-vis de son serviteur est liée à la persévérence de la foi dans les cœurs. Ainsi l'égarement et les péchés emportent les œuvres pie, tout .comme les vents violents emportent les cendres

Cessation de l'activité intellectuelle

Parmi les phénomènes qui ont vu le jour après la mort du prophète, qu'Allah prie sur lui et le sauve, il y a la cessation de l'activité intellectuelle, la mainmise sur la liberté, et l'opposition à .toute recherche rationnelle

Ainsi, au début de l'Islam, notamment à l'époque du premier et du deuxième calife, alors que la .culture était glorifiée, on qualifiait les responsables d'hérétiques

L'histoire, a enregistré à ce titre, le cas de l'un d'entre ces gens de culture qui, voulant polémiquer avec le deuxième calife à ce sujet, se fit fouetter jusqu'à ce que sa peau se mit à .saigner

Il est également rapporté que le deuxième calife avait interprété un verset Coranique selon un point de vue fataliste, et lorsque l'un d'entre eux s'était opposé à lui, il fut menacé de mort, et ne doit sa vie qu'à l'intervention de certains qui étaient présents et qui avaient dû calmer le .calife

De pareilles mesures ont conduit à la paralysie des méthodes rationnelles et à la faiblesse des

fondements logiques de la science du kalâm ainsi que sa marginalisation, posséder la place uniquement aux procédés d'authentification des croyances propres à l'usage et au consensus qui, en vérité, n'implique pas l'unanimité de la nation, mais plutôt celle d'un groupe de savants. Et de là, chaque groupe s'accordait, à sa guise, à établir des croyances, au mépris des preuves réelles que sont la raison, le livre sacré et la sunna

Situation sociale après le prophète

La voie suivie après la mort du prophète engendra des conséquences néfastes pour le monde musulman. les exemples suivants illustrent cette situation

a - Disparition du caractère sacré du système islamique

Les intérêts régis par l'Islam étaient tout d'abord inscrits dans les limites du noble Coran et de la sunna, tradition prophétique, puis ils cédaient peu à peu la place aux intérêts personnels et c'est ainsi que l'ordre islamique revêtit une forme sociale à prédominance matérialiste. Cette situation était devenue flagrante lorsque les intérêts du gouverneur ou du calife se substituèrent aux intérêts de l'Islam et des musulmans

C'est ainsi que l'intérêt obéissait à la vision personnelle du calife, même si elle allait à l'encontre de la sunna du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, puisqu'elle s'inscrivait dans le cadre de l'idjtihâd. De là, les fondements de l'ordre islamique ébranlés en sorte que chacun des quatre premiers califes avait sa propre forme de gouvernement. Lorsque vint le tour de mu'âwiya, tout avait l'air d'un coup d'État militaire et d'un renversement de l'ordre islamique remplacé par un régime dictatorial tyrannique

En ce qui concerne les deux premiers califes, il y avait une ressemblance dans la politique adoptée. Le troisième calife suivit une politique propre à lui-même. Le quatrième calife, lui, avait une politique tout à fait différente des précédentes. Quant à la politique de mu'âwiya, elle

avait de grandes affinités avec la celle des rois oppresseurs. cette situation et cette déviation :de l'ordre islamique ont donné lieu à deux résultats

l'émergence de différentes classes sociales que l'Islam avait essayé d'éliminer - .définitivement

le déploiement des efforts du gouvernement en vue de la consolidation du pouvoir et de - l'autorité au détriment des nobles objectifs de l'Islam, en l'occurrence l'éducation de la société .et son épanouissement

b - Changement des jugements islamiques

Des exemples ont déjà été donnés plus haut à ce titre.

c- Interdiction de transcrire la sunna du prophète

Nous pouvons dire que la transcription du hadith a commencé du temps même du prophète puisqu'il encourageait ses compagnons à apprendre par cœur les traditions prophétiques et à les transcrire. Cependant, après la mort du prophète, l'autorité gouvernante s'est violemment opposé cette transcription et l'a impitoyablement combattue. Cette situation s'est prolongée jusqu'aux derniers moments de l'époque omeyyade

Ainsi le premier calife prit l'initiative de rassembler les traditions prophétiques pour ensuite les brûler. Le deuxième calife agrava davantage la situation en menaçant d'infliger les pires .sanctions aux opposants

Par conséquent l'essentiel de l'héritage du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, fut perdu à la mort de la plupart des compagnons, ce qui donna lieu à un mouvement spécialisé dans la falsification et l'établissement de traditions prophétiques, qui s'est très répandu du temps de .mu'âwiya qui a, à cet effet dépensé d'énormes ressources

La transcription des traditions visait alors des objectifs bien définis par Muawiya qui

encouragea l'invention de traditions concernant le rang des trois premiers califes, avec une attention particulière pour le troisième pour des raisons tribales. dans le même temps il infligeait de sévères sanctions à quiconque rendait hommage à l'éminence de l'Imam ' Ali ibn .abi talib

Ainsi, ce mouvement qui était chargé de la transcription des traditions prophétiques, a complètement dévié de la shari'a et s'est employé à la glorification exclusive des trois premiers .califes

Par conséquent, les douze mille compagnons ayant vécu après la mort du prophète, sur une période s'étalant sur près d'un siècle, n'ont rapporté que cinq cents hadiths relatifs au fiqh, soit ! une moyenne de 24 compagnons pour la transmission d'un seul hadith

Il est ainsi regrettable de ne pas avoir une chaîne certaine de garants de certaines traditions prophétiques, qui pourtant traitent de questions qui reviennent fréquemment comme celles .relatives aux ablutions et aux offices

Les divergences entre les différentes écoles, sur la confusion qui entoure toutes ces questions, continuent à persister jusqu'à ce jour, et il n'y a pas une seule école capable de fournir une preuve justifiant ses positions. Il est également regrettable que cette situation qu'a connue la .société musulmane ne se limite pas seulement au passé

L'activité chi'ite dans la défense de la justice

Les situations que nous avons citées plus haut s'inscrivent au-delà des limites du shi'isme qui .lui, est représenté par les gens de la maison du prophète, que la paix soit sur eux

Ainsi, dès leur apparition dans l'histoire, les chi'ites se sont tournés vers le Coran et la famille du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue. Ils ont dès lors, emprunté une voie bien équilibrée,

s'inspirant des traditions authentiques du prophète, traditions qui appellent à s'en remettre aux deux joyaux (thaqalayn), le livre sacré d'Allah ainsi qu'à la Sainte Famille de Muhammad, et embarquer à bord du bateau sans lequel quiconque se noierait. C'est en effet par ce moyen que l'Islam a conservé sa ligne originelle et toute sa vigueur

Résumé

malgré le fait que le prophète, qu'Allah prie sur lui et le sauve, ait souligné maintes fois le - 1 droit de ' Ali ibn abi talib à sa succession pour la gestion de l'état islamique, des événements .regrettables ont modifié l'ordre islamique et ont conduit à de graves déviations

la déviation fit son apparition lorsque « l'intérêt personnel » se substitua à « l'intérêt des - 2 .« musulmans », à « la vérité », pour signifier « intérêt du calife

pour la réalisation de cet « intérêt », le gouverneur a entrepris des modifications dans la - 3 .shari'a

la transcription du hadith se proposait de créer une immunité au profit des compagnons - 4 afin de justifier leurs erreurs. Cela s'inscrivait dans le cadre de l'idjtihâd pour lequel ils étaient .rémunérés, et qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de justice des compagnons

le Coran n'approuve point la théorie relative à la justice des compagnons, position partagée - 5 .par la raison et la sunna

La cessation de l'activité intellectuelle fondée sur la recherche logique et le raisonnement, - 6 s'est soldée par la perte d'une partie essentielle de la sunna du prophète, qu'Allah prie sur lui et .le sauve